

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Spray spagyrique aurique avec huiles essentielles 111 - «Je vois clairement et je suis dans la lumière»

Révision: 24.03.2026

Code du produit: PhySa-002

Page 1 de 16

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Spray spagyrique aurique avec huiles essentielles 111 - «Je vois clairement et je suis dans la lumière»

UFI: AJ90-C0D7-8000-81RA

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/de la préparation

Spray spagyrique aurique avec huiles essentielles

Utilisations déconseillées

Le produit ne doit être utilisé que pour l'utilisation prévue.

1.3. Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société: Phylak Sachsen GmbH
Rue: Neustädter Str. 9
Lieu: D-02979 Spreetal OT Burgneudorf
Téléphone: +49 35727 521-0
Interlocuteur: Michelle Kasper Téléphone: +49 35727 521-90
E-mail: info@phylak.de

Fournisseur

Société: PHYLAK Sachsen (Schweiz) GmbH
Rue: Bahnhofstraße 9
Lieu: CH-3432 Lützelflüh

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Tox Info Suisse - Tel. 145 | 24h (www.toxi.ch)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou de la préparation

Règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2; H225
Eye Irrit. 2; H319
Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208 Contient PINENE, CITRONELLOL, BETA-PINENES, 1-METHYL-4-METHYLVINYLCYCLOHEXENE, GERANIOL. Peut produire une réaction allergique.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Spray spagyrique aurique avec huiles essentielles 111 - «Je vois clairement et je suis dans la lumière»

Révision: 24.03.2026

Code du produit: PhySa-002

Page 2 de 16

Conseils de prudence

| | |
|----------------|--|
| P101 | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
| P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| P103 | Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. |
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive. |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P403+P235 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. |
| P501 | Mise au rebus du contenu / du conteneur conformément au règlement local / régional / national / international. |

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

La déperdition de gaz ou le déversement de liquide peut générer des mélanges facilement inflammables possédant une température égale ou supérieure au point d'inflammation. Le produit peut accumuler des charges statiques ce qui peut provoquer une inflammation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol

En cas d'utilisation non conforme, le produit peut provoquer des irritations cutanées et oculaires.

L'ingestion peut provoquer des lésions du système nerveux central, des nausées, des vomissements, des troubles de coordination et des évanouissements. L'inhalation d'une concentration de 1000 ppm ou plus peut provoquer des irritations des muqueuses nasales, de la gorge et des voies respiratoires.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Préparations****Caractérisation chimique**

Ce produit contient les huiles parfumées suivantes :

ABIES ALBA NEEDLE OIL (numéro CE: 289-870-2, n° CAS: 90028-76-5)

PELARGONIUM GRAVEOLENS OIL (numéro CE: 290-140-0, n° CAS: 90082-51-2)

JUNIPERUS COMMUNIS WOOD OIL (numéro CE: 283-268-3, n° CAS: 84603-69-0)

La classification et l'étiquetage du produit reposent sur les informations fournies par les fournisseurs des huiles parfumées relatives à la composition de ces substances.

Outre les huiles parfumées mentionnées ci-dessus, le produit peut contenir d'autres parfums.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Spray spagyrique aurique avec huiles essentielles 111 - «Je vois clairement et je suis dans la lumière»

Révision: 24.03.2026

Code du produit: PhySa-002

Page 3 de 16

Composants pertinents

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|-----------|---|--------------|------------------|---------------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008) | | | |
| 64-17-5 | éthanol; alcool éthylique | | | 55 - < 60 % |
| | 200-578-6 | 603-002-00-5 | 01-2119457610-43 | |
| | Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H225 H319 | | | |
| 80-56-8 | pin-2(3)-ène (PINENE) | | | 0,5 - < 1 % |
| | 201-291-9 | | | |
| | Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H302 H315 H317 H304 H400 H410 | | | |
| 106-22-9 | citronellol (CITRONELLOL) | | | 0,3 - < 0,5 % |
| | 203-375-0 | | | |
| | Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H315 H319 H317 | | | |
| 127-91-3 | pin-2(10)-ène (BETA-PINENES) | | | 0,3 - < 0,5 % |
| | 204-872-5 | | | |
| | Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H304 H400 H410 | | | |
| 7705-14-8 | (±)-1-méthyl-4-(1-méthylvinyl)cyclohexène (1-METHYL-4-METHYLVINYL-CYCLOHEXENE) | | | 0,3 - < 0,5 % |
| | 231-732-0 | 601-029-00-7 | | |
| | Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H304 H400 H410 | | | |
| 106-24-1 | géraniol; (2E)-3,7-diméthyl-2,6-diène-1-ol (GERANIOL) | | | 0,1 - < 0,2 % |
| | 203-377-1 | 603-241-00-5 | | |
| | Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1; H315 H318 H317 | | | |
| 79-92-5 | camphène (CAMPHENE) | | | 0,1 - < 0,2 % |
| | 201-234-8 | | | |
| | Flam. Sol. 2, Eye Irrit. 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H228 H319 H400 H410 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS | N° CE | Substance | Quantité |
|-----------|---|--|---------------|
| | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | | |
| 64-17-5 | 200-578-6 | éthanol; alcool éthylique | 55 - < 60 % |
| | par inhalation: CL50 = 95,6 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = 6200 mg/kg Eye Irrit. 2; H319: >= 50 - 100 | | |
| 80-56-8 | 201-291-9 | pin-2(3)-ène (PINENE) | 0,5 - < 1 % |
| | par voie orale: ATE = 500 mg/kg | | |
| 7705-14-8 | 231-732-0 | (±)-1-méthyl-4-(1-méthylvinyl)cyclohexène (1-METHYL-4-METHYLVINYL-CYCLOHEXENE) | 0,3 - < 0,5 % |
| | par voie orale: DL50 = 4400 mg/kg | | |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Spray spagyrique aurique avec huiles essentielles 111 - «Je vois clairement et je suis dans la lumière»

Révision: 24.03.2026

Code du produit: PhySa-002

Page 4 de 16

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Consulter un médecin en cas de malaise.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Retirer les lentilles de contact. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche et recracher le liquide. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritations en cas de contact avec les yeux et irritations/réactions allergiques en cas de contact avec la peau. Maux de tête.

En cas d'absorption orale de grandes quantités, ce qui est peu vraisemblable en cas d'utilisation conforme : lésions de divers systèmes organiques. Pneumonie d'aspiration. Accélération de l'activité cardiaque.

Dépression du système nerveux central. Étourdissement. Griserie. Céphalées. Ivresse. Nausées. Troubles de la conscience.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Brouillard d'eau. mousse résistante à l'alcool BC-poudre. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Spray spagyrique aurique avec huiles essentielles 111 - «Je vois clairement et je suis dans la lumière»

Révision: 24.03.2026

Code du produit: PhySa-002

Page 5 de 16

peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une aération suffisante.
Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Utiliser un équipement de protection individuel.
Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans l'espace libre des systèmes fermés.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail.

Information supplémentaire

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Conserver uniquement dans les récipients d'origine.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Ne pas stocker ensemble avec: Substances dangereuses explosives. Autres substances dangereuses explosives. gaz sous pression. Solides inflammables. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes. Matières dégageant des gaz inflammables au contact de l'eau. Substances fortement oxydantes. Nitrate d'ammonium et composés aux nitrate d'ammonium. Peroxydes organiques et matières autoréactifs. Matières non combustibles de toxicité aiguë, catégorie 1 et 2 / substances très toxiques. Matières infectieuses. Matières radioactives.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Spray spagyrique aurique avec huiles essentielles 111 - «Je vois clairement et je suis dans la lumière»

Révision: 24.03.2026

Code du produit: PhySa-002

Page 6 de 16

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des radiations solaires directes. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Température de stockage recommandée: 20 °C

Classes d'entreposage: 3 (Liquides inflammables)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Spray spagyrique aurique avec huiles essentielles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (Art.50 al.3 Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA, SR 832.30)

| N° CAS | Substance | ppm | mg/m³ | fib/ml | Catégorie | Notation | Origine |
|-----------|---------------------------------------|------|-------|--------|------------------|----------------|---------|
| 80-56-8 | alpha-pinène; Essence de térébenthine | 20 | 112 | | VME 8 h | R, S | |
| | | 40 | 224 | | VLE courte durée | | |
| 127-91-3 | bêta-pinène; Essence de térébenthine | 20 | 112 | | VME 8 h | R, S | |
| | | 40 | 224 | | VLE courte durée | | |
| 79-92-5 | Camphène; Essence de térébenthine | 20 | 112 | | VME 8 h | R, S | |
| | | 40 | 224 | | VLE courte durée | | |
| 5989-27-5 | D-Limonène | 7 | 40 | | VME 8 h | S, SSC | |
| | | 14 | 80 | | VLE courte durée | | |
| 64-17-5 | Ethanol | 500 | 960 | | VME 8 h | C1#A, R1A, SSC | |
| | | 1000 | 1920 | | VLE courte durée | | |

Valeurs de référence DNEL/DMEL

| N° CAS | Substance | Voie d'exposition | Effet | Valeur |
|-----------|--|-------------------|------------|----------------------|
| 106-24-1 | géraniol; (2E)-3,7-diméthyl-octa-2,6-diène-1-ol (GERANIOL) | | | |
| | Salarié DNEL, à long terme | par inhalation | systémique | 161,6 mg/m³ |
| | Salarié DNEL, à long terme | dermique | systémique | 12,5 mg/kg p.c./jour |
| | Salarié DNEL, à long terme | dermique | local | 0,0118 mg/cm² |
| 5989-27-5 | (R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-LIMONENE) | | | |
| | Salarié DNEL, à long terme | par inhalation | systémique | 66,7 mg/m³ |
| | Salarié DNEL, à long terme | dermique | systémique | 9,5 mg/kg p.c./jour |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Spray spagyrique aurique avec huiles essentielles 111 - «Je vois clairement et je suis dans la lumière»

Révision: 24.03.2026

Code du produit: PhySa-002

Page 7 de 16

Valeurs de référence PNEC

| N° CAS | Substance | Valeur |
|---|--|-------------|
| Milieu environnemental | | |
| 106-24-1 | géraniol; (2E)-3,7-diméthyl-octa-2,6-diène-1-ol (GERANIOL) | |
| Eau douce | | 0,011 mg/l |
| Eau de mer | | 0,001 mg/l |
| Sédiment d'eau douce | | 0,115 mg/kg |
| Sédiment marin | | 0,011 mg/kg |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées | | 0,7 mg/l |
| Sol | | 0,017 mg/kg |
| 5989-27-5 | (R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-LIMONENE) | |
| Eau douce | | 0,014 mg/l |
| Eau de mer | | 0,0014 mg/l |
| Sédiment d'eau douce | | 3,85 mg/kg |
| Sédiment marin | | 0,385 mg/kg |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées | | 1,8 mg/l |
| Sol | | 0,763 mg/kg |

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Inutile en conditions d'utilisation normales.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Lunettes avec protections sur les côtés

Protection des mains

Il n'est pas nécessaire de porter des gants pour l'utilisation recommandée car en utilisation conforme il ne devrait pas y avoir de contact avec la peau.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Porter des gants de protection.

Matériau approprié:

Caoutchouc butyle, Epaisseur du matériau des gants: \geq 0,5 mm

Temps de passage (durée d'utilisation maxi): > 480 min

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Inutile en conditions d'utilisation normales.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Vêtement de protection.

Protection respiratoire

Inutile en conditions d'utilisation normales.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) :

dépassement de la valeur limite: Appareil filtrant combiné (EN 14387), Type de filtre: A/P1-3

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Spray spagyrique aurique avec huiles essentielles 111 - «Je vois clairement et je suis dans la lumière»

Révision: 24.03.2026

Code du produit: PhySa-002

Page 8 de 16

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|--|---------------------------------|
| L'état physique: | liquide |
| Couleur: | incolore |
| Odeur: | caractéristique |
| Point de fusion/point de congélation: | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Ethanol: 78 °C |
| Inflammabilité: | Aucune donnée disponible |
| Limite inférieure d'explosivité: | Ethanol: 3,5 vol. % |
| Limite supérieure d'explosivité: | Ethanol: 15 vol. % |
| Point d'éclair: | 19 °C |
| Température d'auto-inflammation: | Ethanol: 425 °C |
| Température de décomposition: | Aucune donnée disponible |
| pH-Valeur (à 20 °C): | 9,63 - 10,53 |
| Viscosité cinématique: | Aucune donnée disponible |
| Hydrosolubilité: | facilement soluble |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucune donnée disponible |
| La vitesse de dissolution: | négligeable |
| Coefficient de partage n-octanol/eau: | négligeable |
| La stabilité de la dispersion: | négligeable |
| Pression de vapeur: | Ethanol: 59 hPa |
| (à 20 °C) | |
| Densité (à 20 °C): | Ethanol: 0,79 g/cm ³ |
| Densité apparente: | négligeable |
| Densité de vapeur relative: | Aucune donnée disponible |
| Caractéristiques des particules: | négligeable |

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique****Dangers d'explosion**

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables. Les vapeurs risquent de parcourir des distances considérables avant d'atteindre une source d'allumage, de s'allumer, de provoquer le retour des flammes ou une explosion.

Température d'inflammation spontanée

solide: Aucune donnée disponible

gaz: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: Aucune donnée disponible

Épreuve de séparation du solvant: Aucune donnée disponible

Teneur en solvant: Aucune donnée disponible

Teneur en corps solides: Aucune donnée disponible

Point de sublimation: négligeable

Point de ramollissement: négligeable

Point d'écoulement: négligeable

Viscosité dynamique: Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement: Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Spray spagyrique aurique avec huiles essentielles 111 - «Je vois clairement et je suis dans la lumière»

Révision: 24.03.2026

Code du produit: PhySa-002

Page 9 de 16

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactivité dangereuse en conditions environnementales normales.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Lors d'une utilisation conforme aux dispositions, aucune réaction dangereuse n'est à prévoir.

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire. Forte chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Acide fort. Base forte. Agents oxydants, fortes. Agent réducteur, fortes. Métaux alcalins. Métal alcalino terreux. Peroxydes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets en raison de la substance « éthanol » :

Effets/symptômes aigus (après inhalation, exposition à de fortes concentrations):

gorge sèche/maux de gorge, toux, irritation des voies respiratoires, des muqueuses nasales, difficultés à respirer, dépression du système nerveux central, symptômes ressemblant à ceux après inhalation

Effets/symptômes aigus (après ingestion, prise massive) :

pneumonie d'aspiration possible, rougeurs cutanées, augmentation de la température corporelle, peau humide, excitation/anxiété, accélération de l'activité cardiaque, dépression du système nerveux central, vertige, griserie, céphalées, ivresse, nausées, vomissement, capacité réactionnelle perturbée, difficultés de coordination, troubles de la vue, difficultés de concentration, hallucinations, sensibilité à la douleur perturbée, troubles du rythme cardiaque, troubles de la conscience, tremblements, crampes/contractions musculaires incontrôlées, pupilles dilatées

Effets/symptômes aigus (après contact avec les yeux):

rougeur du tissu oculaire. Larmolement.

Effets/symptômes aigus (après contact avec la peau):

Légères irritations.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Spray spagyrique aurique avec huiles essentielles 111 - «Je vois clairement et je suis dans la lumière»

Révision: 24.03.2026

Code du produit: PhySa-002

Page 10 de 16

| N° CAS | Substance | | | | |
|-----------|---|-----------------|--------|--------|---------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| 64-17-5 | éthanol; alcool éthylique | | | | |
| | orale | DL50 6200 mg/kg | Rat | IUCLID | |
| | inhalation (4 h) vapeur | CL50 95,6 mg/l | Rat | RTECS | |
| 80-56-8 | pin-2(3)-ène (PINENE) | | | | |
| | orale | ATE 500 mg/kg | | | |
| 7705-14-8 | (±)-1-méthyl-4-(1-méthylvinyl)cyclohexène (1-METHYL-4-METHYLVINYLCYCLOHEXENE) | | | | |
| | orale | DL50 4400 mg/kg | Rat | | |

Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contient PINENE, CITRONELLOL, BETA-PINENES, 1-METHYL-4-METHYLVINYLCYCLOHEXENE, GERANIOL. Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets en raison de la substance « éthanol » :

peau sèche, douleurs abdominales, lésions/grossissement du foie, anomalies dans l'hémogramme, effets sur le système cardio-vasculaire/la circulation sanguine, augmentation de la glycémie, endommagement du système nerveux, troubles du comportement, confusion, troubles des réactions sensibles, tremblements, lésions de la moelle épinière, lésions du système endocrinien, fragilisation du système immunitaire

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Spray spagyrique aurique avec huiles essentielles 111 - «Je vois clairement et je suis dans la lumière»

Révision: 24.03.2026

Code du produit: PhySa-002

Page 11 de 16

| N° CAS | Substance | | | | | |
|---------|-----------------------------------|------------------------|-----------|---------------|--------|---------|
| | Toxicité aquatique | Dose | [h] [d] | Espèce | Source | Méthode |
| 64-17-5 | éthanol; alcool éthylique | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 9268 - 14221 mg/l | 48 h | Daphnia magna | IUCLID | |

12.2. Persistance et dégradabilité

Produit: Aucune donnée disponible

Ethanol: Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS | Substance | Log Pow |
|----------|--|---------|
| 64-17-5 | éthanol; alcool éthylique | -0,31 |
| 106-24-1 | géraniol; (2E)-3,7-diméthyl-octa-2,6-diène-1-ol (GERANIOL) | 2,6 |

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas mettre les restes de produits aux ordures ménagères, ne pas les vider dans les canalisations ou dans les toilettes.

Alimenter le contenu / récipient d'un point de collecte de produit toxique habilité.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), l'attribution de numéros d'identification de déchets/descriptions de déchets doit être réalisée d'une manière spécifique pour chaque industrie et chaque processus.

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150101 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en papier et en carton

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Nettoyer le sol et les objets souillés avec: Eau (avec détergent)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 1170

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Spray spagyrique aurique avec huiles essentielles 111 - «Je vois clairement et je suis dans la lumière»

Révision: 24.03.2026

Code du produit: PhySa-002

Page 12 de 16

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: II

Étiquettes: 3



Code de classement: F1

Dispositions spéciales: 144 601

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

Catégorie de transport: 2

N° danger: 33

Code de restriction concernant les

tunnels: D/E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1170

d'identification:

14.2. Désignation officielle de ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: II

Étiquettes: 3



Code de classement: F1

Dispositions spéciales: 144 601

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1170

d'identification:

14.2. Désignation officielle de ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: II

Étiquettes: 3



Marine polluant: NO

Dispositions spéciales: 144

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

EmS: F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Spray spagyrique aurique avec huiles essentielles 111 - «Je vois clairement et je suis dans la lumière»

Révision: 24.03.2026

Code du produit: PhySa-002

Page 13 de 16

| | |
|--|------------------|
| 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: | UN 1170 |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: | ETHANOL SOLUTION |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | 3 |
| 14.4. Groupe d'emballage: | II |
| Étiquettes: | 3 |



| | |
|--|-------------|
| Dispositions spéciales: | A3 A58 A180 |
| Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): | 1 L |
| Passenger LQ: | Y341 |
| Quantité exceptée: | E2 |
| IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): | 353 |
| IATA-Quantité maximale (avion de ligne): | 5 L |
| IATA-Instructions de conditionnement (cargo): | 364 |
| IATA-Quantité maximale (cargo): | 60 L |

14.5. Dangers pour l'environnement

| | |
|---------------------------------|-----|
| DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: | Non |
|---------------------------------|-----|

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes mesures de précaution spéciales ne sont connues.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: non applicable

Règlement (CE) n° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable

Règlement (CE) n° 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants: non applicable

Règlement (CE) n° 649/2012 du Parlement et Conseil européens concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Ce mélange ne contient aucun produit chimique soumis à la procédure de notification d'exportation (Annexe I).

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XIV de REACH: aucune

Législation nationale

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Spray spagyrique aurique avec huiles essentielles 111 - «Je vois clairement et je suis dans la lumière»

Révision: 24.03.2026

Code du produit: PhySa-002

Page 14 de 16

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:
éthanol; alcool éthylique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Version 1,00 - 24.03.2026 - première ébauche

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Spray spagyrique aurique avec huiles essentielles 111 - «Je vois clairement et je suis dans la lumière»

Révision: 24.03.2026

Code du produit: PhySa-002

Page 15 de 16

Abréviations et acronymes

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables, catégorie de danger 2
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables, catégorie de danger 3
Flam. Sol. 2: Matière solide inflammable, catégorie de danger 2
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë, catégorie de danger 4
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration, catégorie de danger 1
Skin Irrit. 2: Irritation cutanée, catégorie de danger 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1
Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1
Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1B
Aquatic Acute 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité aiguë 1
Aquatic Chronic 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 1
Aquatic Chronic 3: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 3
ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ATE: Acute Toxicity Estimate (Estimation de la toxicité aiguë)
ATEmix: Acute Toxicity Estimate for Mixtures (Estimation de la toxicité aiguë du mélange)
BlmSchV : Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale sur la protection contre les immissions
CAS : Chemical Abstracts Service
DIN : Norme de l'Institut allemand de normalisation
CE : Concentration effective
CE : Communauté européenne
NE : Norme européenne
IATA : International Air Transport Association
Recueil IBC : recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
ICAO : International Civil Aviation Organization
IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods
ISO : Norme de l'Organisation internationale de normalisation
CLP : Classification, Labeling, Packaging
IUCLID : International Uniform Chemical Information Database
CL : Concentration létale
DL : Dose létale
LOG Kow ou LogP : coefficient de partage entre l'octanol et l'eau
MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires
OECD : Organisation for Economic Co-operation and Development
PBT : Substances persistantes, bioaccumulable et toxiques
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals (Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques)
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses
UFI: Identifiant unique de formulation
NU : Nations Unies
COV : Composés organiques volatils
vPvB : Substances très persistantes et très bioaccumulables
VwVws : Règlement administratif sur la classification des substances dangereuses pour les eaux
CPE : Classe de pollution des eaux
GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS : European List of Notified Chemical Substances
DNEL : Derived No Effect Level
PNEC : Predicted No Effect Concentration
TLV : Threshold Limiting Value
STOT : Specific Target Organ Toxicity

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Spray spagyrique aurique avec huiles essentielles 111 - «Je vois clairement et je suis dans la lumière»

Révision: 24.03.2026

Code du produit: PhySa-002

Page 16 de 16

AwSV : Décret relatif aux installations concernant la manipulation des substances susceptibles de polluer l'eau

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification | Procédure de classification |
|-------------------------|------------------------------|
| Flam. Liq. 2; H225 | D'après les données d'essais |
| Eye Irrit. 2; H319 | Méthode de calcul |
| Aquatic Chronic 3; H412 | Méthode de calcul |

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

| | |
|--------|---|
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables. |
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| H228 | Matière solide inflammable. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| EUH208 | Contient PINENE, CITRONELLOL, BETA-PINENES, 1-METHYL-4-METHYLVINYLCYCLOHEXENE, GERANIOL. Peut produire une réaction allergique. |

Information supplémentaire

Les informations fournies dans cette fiche technique de sécurité sont destinées à décrire les règles de sécurité du produit. Elles ne sont pas destinées à garantir certaines caractéristiques et sont basées sur les connaissances actuelles. La fiche technique de sécurité a été créée sur la base des informations des fabricants en amont par :

asseso AG, Ottostraße 1, 63741, Aschaffenburg, Allemagne
Numéro de téléphone: +49 (0)6021 - 1 50 86-0, Fax: +49 (0)6021 - 1 50 86-77, E-Mail: eu-sds@asseso.eu,
www.asseso.eu

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)